

CA13 08 0420

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 juillet 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Le conseiller de Ville : Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Michèle D. Biron
Maurice Cohen

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

À 19 h 30, la séance est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 20 h 25, reprise de la séance spéciale du Conseil d'arrondissement du mardi 2 juillet 2013 ajournée à 19 h 30.

CA13 08 0421

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 2 juillet 2013.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 2 juillet 2013.

ADOPTÉ.

CA13 08 0422

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134322005 relatif au programme triennal d'immobilisations 2014-2016 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2014-2016 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2014;

ATTENDU les élections municipales générales prévues le 3 novembre 2013;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver provisoirement la liste des projets inscrits, sous réserve de l'approbation ultérieure par le prochain Conseil d'arrondissement;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver de façon provisoire, sous réserve de l'approbation ultérieure par le prochain Conseil d'arrondissement suite aux élections du 3 novembre 2013, la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets en 2014, 2015 et 2016 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver de façon provisoire un programme triennal d'immobilisations pour lequel le montant de chacune des années n'est pas réparti de façon équilibrée, et demander à la Direction des finances de reconsidérer sa position à cet effet.

Le2 juillet 2013

- 3.- De demander à la Direction des finances que le montant annuel de 9 620 000 \$ historiquement versé à l'arrondissement soit réinjecté pour l'exercice financier de l'année 2015.
- 4.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2014* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA13 08 0423

Période de questions du public, de 20 h 40 à 21 h 07

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Danielle Dorget, du 331, rue Bleignier :

- Les rénovations dans le parc ont amené d'autres inconvénients. C'est devenu un ghetto.
- Personne ne respecte les panneaux d'arrêt dans le domaine Chameran. Peut-on faire quelque chose pour qu'ils soient respectés.

Madame Chantal Pelosse, du 840, rue Brunet :

- Combien va coûter le Complexe sportif?

Réponse (Alan DeSousa) : le contrat a été octroyé le 20 juin 2013.

- Quelle est la dette moyenne de citoyen laurentien?

Réponse (Véronique Doucet) : 0,05 \$ / 100 \$ d'évaluation qu'on retrouve sur le compte de taxes.

- Nous pourrions faire les choses avec moins de prestige

Réponse (Alan DeSousa) : la bibliothèque de Saint-Laurent a été pensée pour une population de 35 000 habitants, et l'arrondissement en compte maintenant près de 100 000 résidents.

- Combien a-t-on investi dans la géothermie?
- Quels sont les critères utilisés pour refaire les rues et les trottoirs?

Réponse (Alan DeSousa) : diagnostic sur l'état des trottoirs et chaussée.

Réponse (Véronique Doucet) : la rue Bertrand s'inscrit dans un programme de collectrice du central.

Monsieur Fayez Altounji, du 160, rue Khalil-Gibran :

- Le transit sur Lebeau peut-il cesser durant la nuit?

Réponse (Alan DeSousa) : le plan a été préparé en minimisant le transit. C'est le MTQ qui dicte les exigences.

CA13 08 0424

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 21 h 07.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
